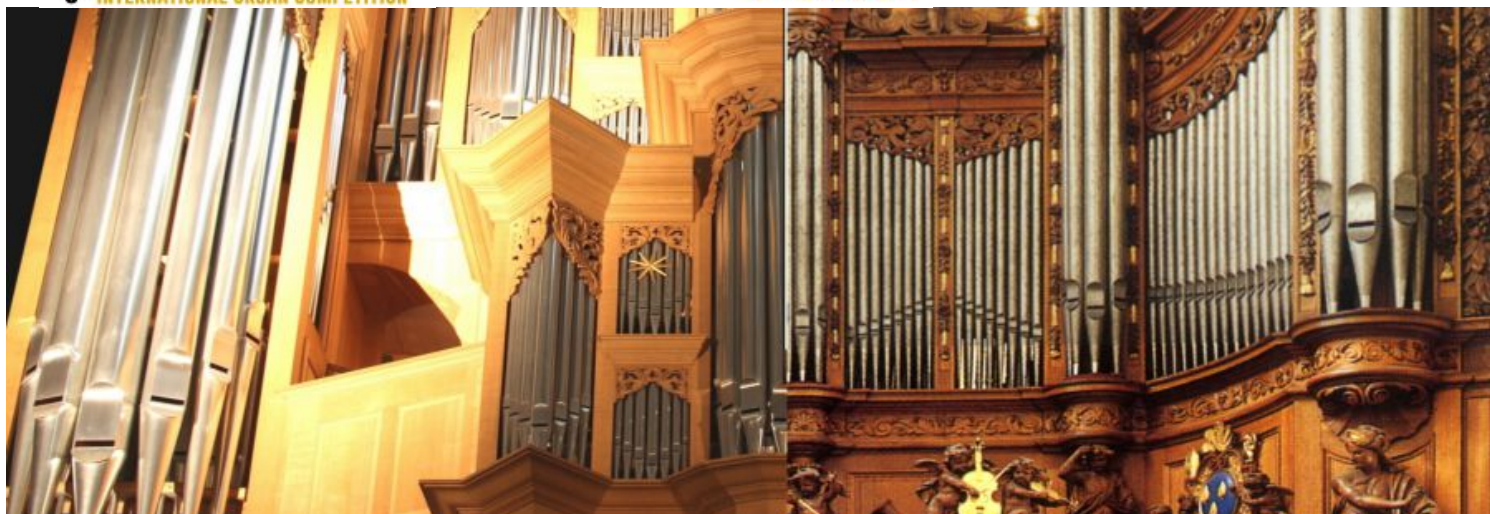


BÉTHUNE & SAINT-OMER
(FRANCE)
28.09 > 02.10.2016
6th INTERNATIONAL ORGAN COMPETITION

**6^E CONCOURS
INTERNATIONAL
D'ORGUE**

**PIERRE DE
MANCHICOURT**


[Présentation](#)
[Epreuves](#)
[Règlement](#)
[Lauréats / Photos](#)
[Les orgues](#)
[Lauréats précédents](#)
[Accueil](#)
[Présentation](#)
[Rounds](#)
[Rules](#)
[Winners / Photos](#)
[The Organs](#)
[Previous Winners](#)
[Home](#)

6ème concours international d'orgue Pierre de Manchicourt Béthune & Saint-Omer 2016 – France 28.09 > 02.10.2016

Deux finales, deux orgues différents et un Grand Prix !

Depuis la 5ème édition, en 2014, l'orgue de Béthune d'inspiration polyphonique nord allemande (Freitag/Tricoteaux, 2001) est associé à l'orgue romantique de Saint-Omer (Cavaillé-Coll/1855 dans un buffet de 1717).

Leurs harmonisations typées, conçues comme une interprétation musicale en font des instruments « pédagogiques » au service des répertoires de l'orgue et de la musique.

Les finalistes retenus à l'issue des programmes imposés devront :

- . concevoir deux programmes et interpréter des œuvres qui attestent de leur maîtrise de plusieurs siècles de musique en harmonie avec les ressources propres aux deux instruments.
- . interpréter une sonate de Mozart avec cordes.

Découvrir des musiciens « spécialistes » de l'ensemble du répertoire sur deux orgues emblématiques du département du Pas-de-Calais constitue l'identité du concours international d'orgue Pierre de Manchicourt.

Le concours est ouvert aux musiciens âgés de moins de 37 ans le 2 octobre 2016.

PRIX

Grand Prix : 7000€

Second Prix : 4000€

Troisième Prix : 2000€

Quatrième Prix : 1000€

Prix des publics à Béthune et Saint-Omer (remise de cadeaux).

[Engagements de concerts](#)

Les lauréats bénéficieront de concerts à Béthune et Saint-Omer.

Des extraits sonores et visuels seront transmis aux directeurs de festivals en France et à l'étranger. Ces responsables pourront ainsi offrir des concerts aux finalistes de leur choix.

Aide financière aux candidats

Les candidats retenus à l'issue des présélections pourront bénéficier, sous conditions, d'une aide financière pour leur voyage et leur séjour à hauteur d'un montant de 400 euros.

JURY

Susan Landale, présidente /Ecosse

Eric Lebrun/France

Shin-Young Lee/Corée du sud

Jan Willem Jansen/France

Sophie Rétaux/France

Pascale Rouet/ France

Henk Verhoef/Pays Bas

Wolfgang Zerer/Allemagne

Jury de présélection :

Susan Landale/Angleterre

Pascale Rouet/France

Erwan Le Prado/France

Le concours Pierre de Manchicourt est organisé avec l'appui moral et financier du Conseil Départemental du Pas-de-Calais en partenariat avec les villes de Béthune, Saint-Omer et leurs conservatoires de musique, l'association Orgues en Béthunois et les Amis de la cathédrale de Saint-Omer.



Plan du site



A.Payelleville.Copyright.2016



BÉTHUNE & SAINT-OMER
(FRANCE)
28.09 > 02.10.2016
6th INTERNATIONAL ORGAN COMPETITION

**6^E CONCOURS
INTERNATIONAL
D'ORGUE**

**PIERRE DE
MANCHICOURT**



Présentation
Présentation

Epreuves
Rounds

Règlement
Rules

Lauréats / Photos
Winners / Photos

Les orgues
The Organs

Lauréats précédents
Previous Winners

Accueil
Home

Epreuves

Présélection sur enregistrement (date limite : 1 juin 2016)

- 1/ Dietrich Buxtehude - Praeludium en mi majeur BuxWV 141
- 2/ Johann-Sebastian Bach - Aria (d'après François Couperin) BWV 587
- 3/ A-P-François Boëly - Andante con moto op. 18 n°1
- 4/ Olivier Messiaen - Transports de joie (extrait de l'Ascension)

Epreuve éliminatoire : Béthune - mercredi 28 septembre

- 1/ Anthoni van Noordt - Psaume 24
- 2/ Johann Sebastian Bach - Prélude en ré majeur BWV 532
- 3/ Robert Schumann - Etude en forme de canon n°5 en si mineur
- 4/ Benoît Mernier - une invention au choix (cinq inventions, éditions Billaudot)
ou
Valéry Aubertin - 2ème mouvement de la Sonatine pour les étoiles (éditions Billaudot)

Finale 1 : Saint-Omer - vendredi 30 septembre

Programme libre de 25 minutes maximum de musique

Finale 2 : Béthune - dimanche 2 octobre

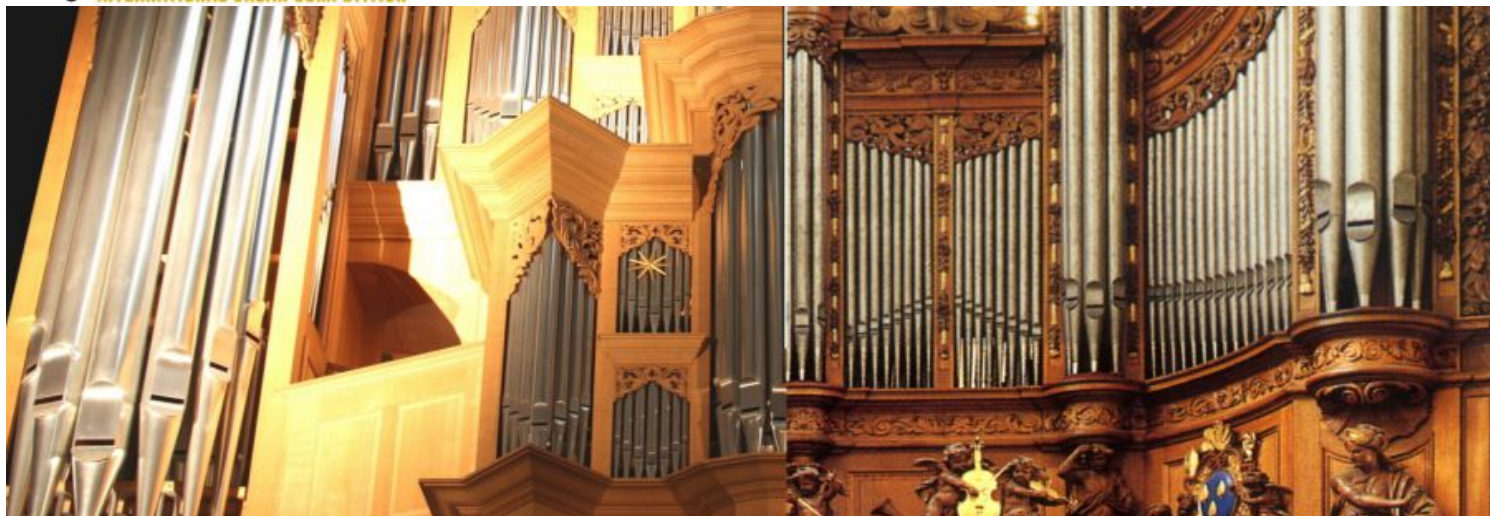
Programme libre de 30 minutes maximum de musique incluant :
Wolfgang Amadeus Mozart - sonate avec cordes en Ut majeur KV 336

Les instrumentistes professionnels sont prévus par l'organisation du concours.

BÉTHUNE & SAINT-OMER
(FRANCE)
28.09 > 02.10.2016
6th INTERNATIONAL ORGAN COMPETITION

**6^E CONCOURS
INTERNATIONAL
D'ORGUE**

**PIERRE DE
MANCHICOURT**



Présentation	Epreuves	Règlement	Lauréats / Photos	Les orgues	Lauréats précédents	Accueil
Presentation	Rounds	Rules	Winners / Photos	The Organs	Previous Winners	Home

Règlement

Peuvent participer à ce concours des organistes de toutes nationalités, **âgés de moins de 37 ans le 2 octobre 2016** et qui feront parvenir avant **le 1 juin 2016 au plus tard** (date de la poste faisant foi)

- . le bulletin d'inscription téléchargeable sur le site : <http://orguebethune.free.fr>
- . un enregistrement sur CD-R en quatre exemplaires suivant les modalités du paragraphe Epreuves.
- . le droit d'inscription de 50 €.

Les CD-R enregistrés, ayant reçu un numéro d'anonymat, seront sélectionnés par des membres du jury de présélections. Les résultats seront transmis par e-mail **le 14 juillet 2016**.

Les candidats retenus à l'issue des présélections pourront bénéficier d'une aide financière pour leur voyage et leur séjour à hauteur d'un montant de 400 euros aux conditions suivantes :

- . Seront pris en compte et remboursés sur justificatifs uniquement : les billets de trains ou d'avion au tarif économique, les factures d'hôtel et de petit déjeuner à Béthune ou Saint-Omer jusqu'à 55€ par nuit, les factures de repas jusqu'à 15€ par repas.
- . Pour les candidats ayant des frais de voyage particulièrement élevés, des possibilités d'aide supplémentaire pourront être étudiées au cas par cas.

Les épreuves seront publiques mais l'anonymat des candidats sera préservé pour le jury.
Les ordres de passage seront tirés au sort.

Le secrétariat du concours pourra mettre des assistants à la disposition de chaque candidat. Il est permis d'avoir son ou ses propres assistants sauf s'il s'agit du ou des professeurs du candidat.

Chaque candidat disposera de 2H30 de répétition pour l'épreuve éliminatoire et de 5h sur chaque orgue pour les finales.

Des instruments d'étude supplémentaires seront mis à disposition des candidats.

Les caractéristiques des orgues et leurs compositions et la disposition des registres a la console sont disponibles sur le site : <http://orguebethune.free.fr>

Les candidats fourniront leurs programmes libres de finales par email le 31 juillet au plus tard.

L'usage des partitions est autorisé.
Les candidats ont le libre choix de l'édition (à préciser).
L'ordre d'interprétation des œuvres est libre.

Les épreuves peuvent être enregistrées, diffusées sur internet, à la radio ou à la télévision. Par leur candidature au concours, et tant que l'usage de ces contenus reste non commercial, les candidats acceptent de céder leurs droits sur tous les enregistrements de leurs prestations durant les épreuves du concours (épreuve de présélection incluse) à l'organisateur du concours, pour 10 ans. Les participants ne peuvent

donc prétendre à aucun cachet ni aucun droit sur ces contenus pour les usages pré-listés. Cependant, les conditions seront révisées par contrat si un usage commercial est envisagé. La session n'étant pas exclusive, les candidats sont eux-mêmes libres d'utiliser les contenus enregistrés.

Par leur inscription, les candidats s'engagent à accepter les décisions du jury.
En cas de litige, seule la rédaction en français du règlement fera foi.